



Avec cette nouvelle publication, le service de l'Observatoire départemental de la DSOE souhaite sensibiliser les agents du Département aux enjeux de connaissance du territoire et de la population. Ainsi, nous attirons votre attention sur des problématiques cruciales pour les habitants et pour le développement de la Seine-Saint-Denis. Bonne lecture !

Valéry Molet, Directeur général des services

LES ECHOS DE L'OBSERVATION

TROIS FRANCILIENS SUR DIX SONT EN DIFFICULTE IMPORTANTE A L'ECRIT, A L'ORAL OU EN CALCUL (INSEE Ile-de-France à la page, n°410, Octobre 2013)

L'INSEE a publié en octobre 2013 une étude à partir de l'exploitation de l'enquête « Information et Vie quotidienne ». L'enquête, menée au niveau national de novembre 2011 à janvier 2012 par l'INSEE, porte sur l'évaluation des compétences des adultes âgés de 16 à 65 ans. En Ile-de-France, 1 600 personnes ont effectué une série de tests permettant d'évaluer leurs compétences à l'écrit à l'oral et en calcul. Cet échantillonnage régional ne donne pas d'éclairages sur la situation en Seine-Saint-Denis.

Les principales conclusions de l'étude sont les suivantes :

- 29 % des franciliens ont des difficultés importantes à l'écrit, à l'oral ou en calcul
- **13 % des Franciliens** (1 042 000 personnes) **sont en difficulté importante face à l'écrit** en langue française (11 % des provinciaux)
- **L'illettrisme** (difficultés importantes à l'écrit malgré une scolarité suivie en France) **est moins présent en Ile-de-France qu'ailleurs en France**. 5 % des Franciliens (322 000 personnes) sont en situation d'illettrisme (8 % ailleurs en France)
- **Le pays de scolarité et la langue d'apprentissage de la lecture sont les principaux déterminants des difficultés face à l'écrit pour les Franciliens** : 59 % des Franciliens en difficulté importante ont appris à

lire dans une autre langue que le Français. 42 % des Franciliens nés à l'étranger rencontrent des difficultés à l'écrit (contre 5 % de ceux qui sont nés en France)

- **Les difficultés des Franciliens augmentent avec l'âge**. Les Franciliens nés à l'étranger de 50 ans ou plus sont les plus fragiles : plus de la moitié d'entre eux rencontrent des difficultés importantes face à l'écrit.
- **Plus de la moitié (54 %) des personnes en difficulté à l'écrit travaillent** : cela concerne 564 000 personnes, soit 11 % des travailleurs franciliens, contre 8 % en province. 44 % des ouvriers sont en difficulté importante face à l'écrit : ils travaillent essentiellement dans le secteur de la construction.

Une étude plus détaillée sur les personnes en difficulté face à l'écrit est parue en décembre 2013. Elle est disponible sur l :

[I:\Observatoire\06 - DOCUMENTATIONS - BOITE A OUTILS\Etudes\Education jeunesse](#)

Depuis plusieurs années, le Conseil général a fait de l'éducation une priorité. En 2012, il a choisi d'aller au-delà de ses compétences et de se doter d'un Projet éducatif départemental, renforçant sa politique de prévention du décrochage scolaire.

ACTUALITE DES DONNEES

UN PARTENARIAT D'ECHANGE DE DONNEES ENTRE LA DRIEA ET LE DEPARTEMENT

Le Département et l'unité territoriale de la Seine-Saint-Denis de la direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Ile-de-France (DRIEA) produisent des données géographiques. Afin de favoriser le partage des informations et l'enrichissement de nos données pour l'accomplissement de nos missions respectives, une convention d'échanges de données géographiques avec la DRIEA est en cours d'élaboration.

La DRIEA mettra par exemple à la disposition du Département des données sur les ZAC, les projets d'aménagement et les logements sociaux. Le Département prévoit quant à lui la mise à disposition de la localisation des établissements départementaux, des espaces verts et des pistes cyclables notamment.

- > Pour tout renseignement complémentaire, contacter Bérengère Mouré, bmoure@cg93.fr

Dans le cadre des réflexions sur la réforme de la géographie prioritaire, le Département a mené une analyse sur les territoires à bas revenus en Ile-de-France. Ce travail a permis d'identifier les « Iris »¹ sous le seuil de pauvreté national (prestations sociales non incluses), c'est-à-dire les Iris où le revenu médian était inférieur à 60 % du revenu médian national en 2009, soit inférieur à 11 013 € par an et par unité de consommation². Les territoires où le revenu médian est inférieur à 70 % du revenu médian national, soit inférieur à 12 849 € ont également été pris en compte.

Une concentration très forte de territoires à bas revenus en Seine-Saint-Denis

La population de Seine-Saint-Denis est la plus pauvre de France métropolitaine : le revenu annuel médian y était de 14 924 € en 2009, tandis qu'il s'élevait à 18 355 € en France métropolitaine et à 21 457 € en Ile-de-France. De plus, il décroche par rapport aux évolutions régionale et nationale : en effet, le revenu médian n'a augmenté que de 13,4 % entre 2001 et 2009, alors qu'il progressait de 19,3 % en Ile-de-France et de 25,3 % en France métropolitaine.

L'identification des territoires à bas revenus en Ile-de-France fait apparaître une concentration indéniable de ceux-ci en Seine-Saint-Denis. En 2009, sur les 648 000 franciliens vivant dans un territoire sous le seuil de pauvreté national³, 294 000 habitaient la Seine-Saint-Denis.

Cela représente une part importante de la population départementale : 19,4 % des séquanodionysiens vivent dans un territoire sous le seuil de pauvreté national ; leur part double presque si on élargit le seuil de pauvreté à 70 % du revenu médian national.

Quelques communes particulièrement concernées par les territoires à « bas revenus », surtout à l'ouest de la Seine-Saint-Denis

L'Ouest de la Seine-Saint-Denis, en continuité avec le Sud du Val-d'Oise et le Nord des Hauts-de-Seine, est un espace où la population a des revenus particulièrement bas et où les territoires à bas revenus sont nombreux. De part et d'autre d'une diagonale Sud-Ouest Nord-Est, on trouve aussi de nombreux territoires à bas revenus, en particulier sur les communes de Pantin, Bobigny, Bondy, Sevran, Aulnay-sous-Bois et bien sûr Clichy-sous-Bois. Le quart Sud-Est du département est plus épargné.

Certaines communes ont même dans leur ensemble un revenu médian inférieur au seuil de pauvreté national. C'est le cas en 2010 d'Aubervilliers, Clichy-sous-Bois, La Courneuve et de Pierrefitte-sur-Seine. Bobigny, Villetaneuse, Stains, Saint-Denis et l'Ile-Saint-Denis s'en approchent, avec un revenu médian inférieur à 70 % du revenu médian national.

> Pour tout renseignement complémentaire, contacter Mathieu Charton, macharton@cg93.fr

Les habitants des territoires à bas revenus en 2009

	Population totale	Part du dépt dans la population d'IDF	Taux de pauvreté en 2009	Population vivant dans un territoire dont le revenu médian est inférieur à 11 013 €			Population vivant dans un territoire dont le revenu médian est inférieur à 12 849 €		
				Effectif	Taux	Part du dépt dans la population d'IDF concernée	Effectif	Taux	Part du dépt dans la population d'IDF concernée
Paris	2 234 105	19,0%	14,0%	57 675	2,6%	8,9%	137 974	6,2%	11,1%
Hauts-de-Seine	1 561 745	13,3%	10,1%	26 351	1,7%	4,1%	70 659	4,5%	5,7%
Seine-Saint-Denis	1 515 983	12,9%	22,7%	294 020	19,4%	45,4%	554 007	36,5%	44,5%
Val-de-Marne	1 318 537	11,2%	12,8%	40 703	3,1%	6,3%	100 901	7,7%	8,1%
Seine-et-Marne	1 313 414	11,2%	9,4%	35 387	2,7%	5,5%	66 744	5,1%	5,4%
Yvelines	1 407 560	12,0%	7,4%	44 905	3,2%	6,9%	75 632	5,4%	6,1%
Essonne	1 208 004	10,3%	9,4%	53 591	4,4%	8,3%	85 204	7,1%	6,8%
Val-d'Oise	1 168 892	10,0%	13,0%	95 426	8,2%	14,7%	153 748	13,2%	12,4%
Ile-de-France	11 728 240	100%		648 056	5,5%	100%	1 244 870	10,6%	100%

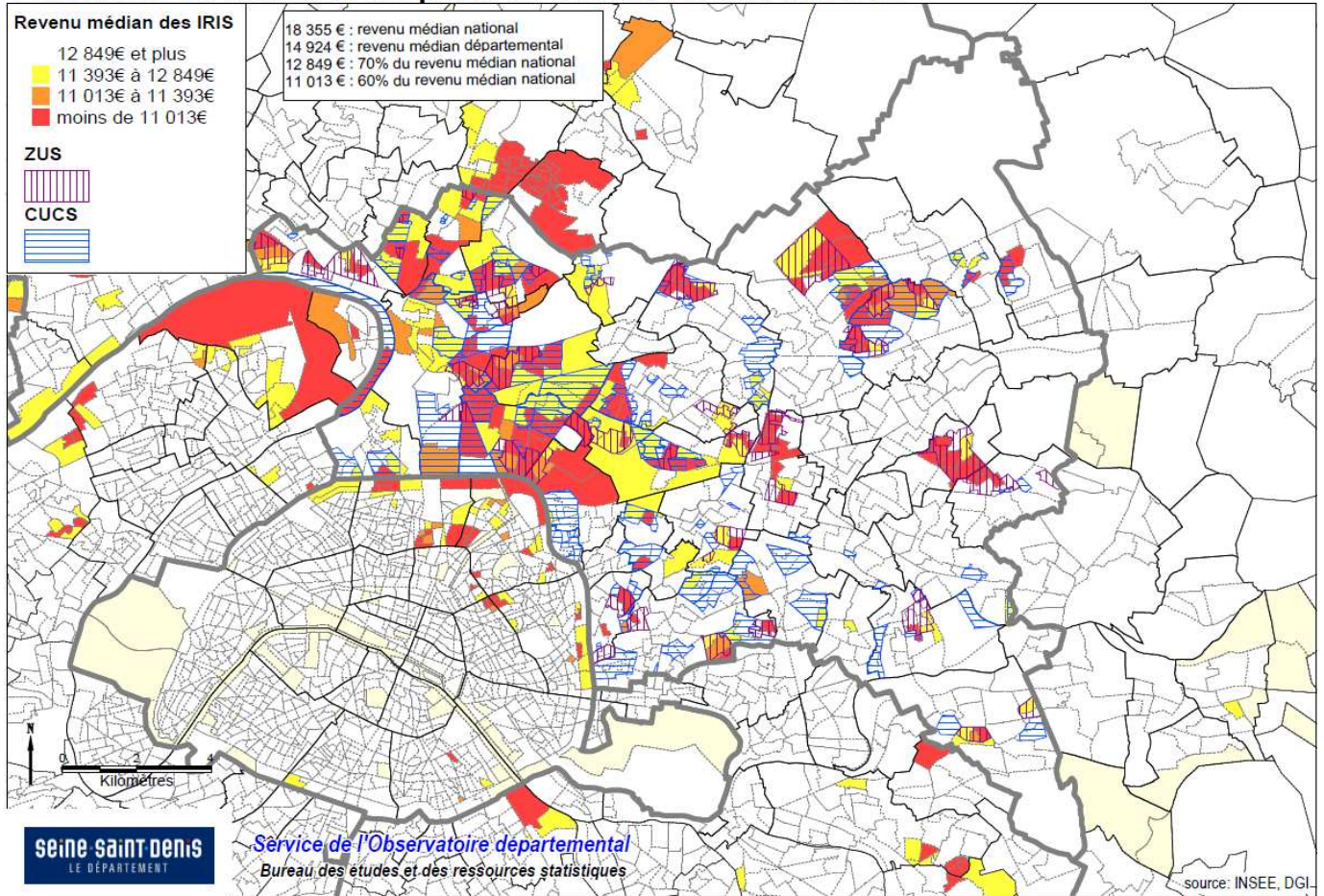
Source : INSEE, Recensement de la population, DGFIP

¹ L'IRIS est un découpage territorial infracommunal proposé par l'Insee. C'est celui qui s'approche le plus de la notion de quartier. Ainsi, l'Ile-de-France est composée de 5 261 Iris, la Seine-Saint-Denis de 614.

² Système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC).

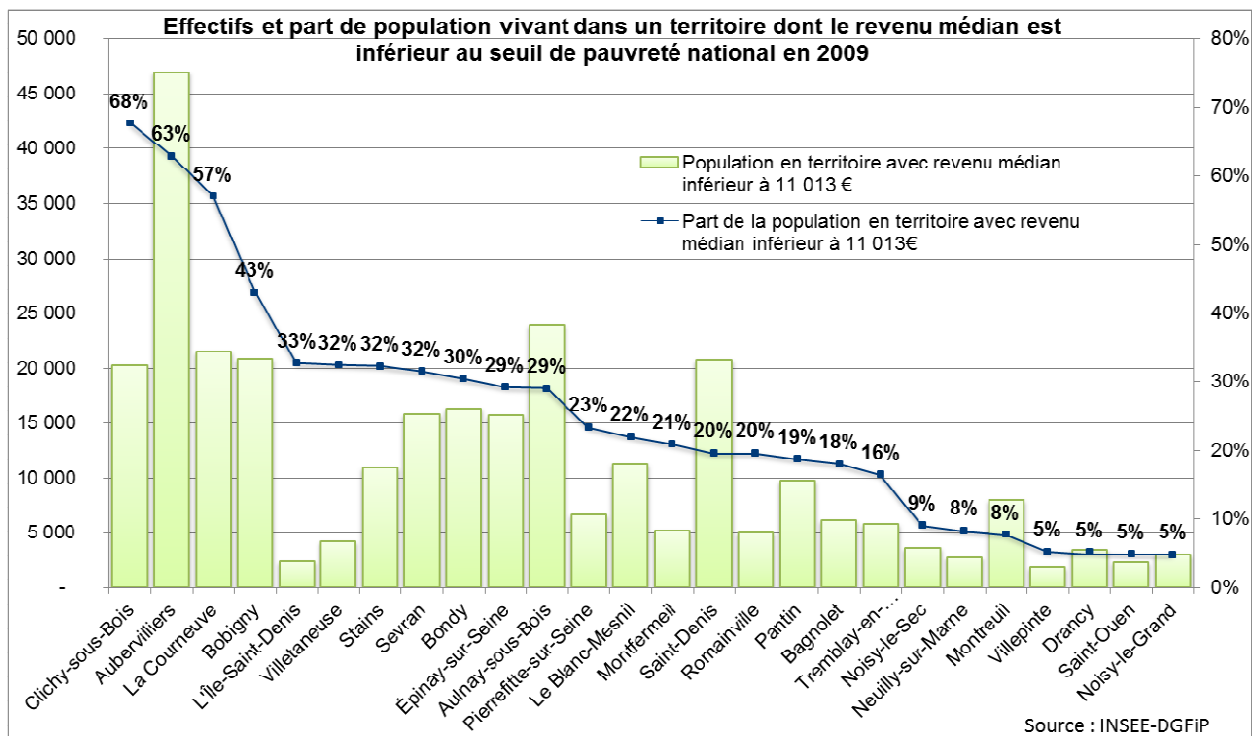
³ Précaution de lecture : cela ne veut pas dire que 294 000 habitants vivent sous le seuil de pauvreté national en Seine-Saint-Denis. Dans les territoires à bas revenus, la moitié des habitants vit sous le seuil de pauvreté, l'autre moitié au-dessus, puisque l'étude porte sur le revenu médian, qui partage la population en deux.

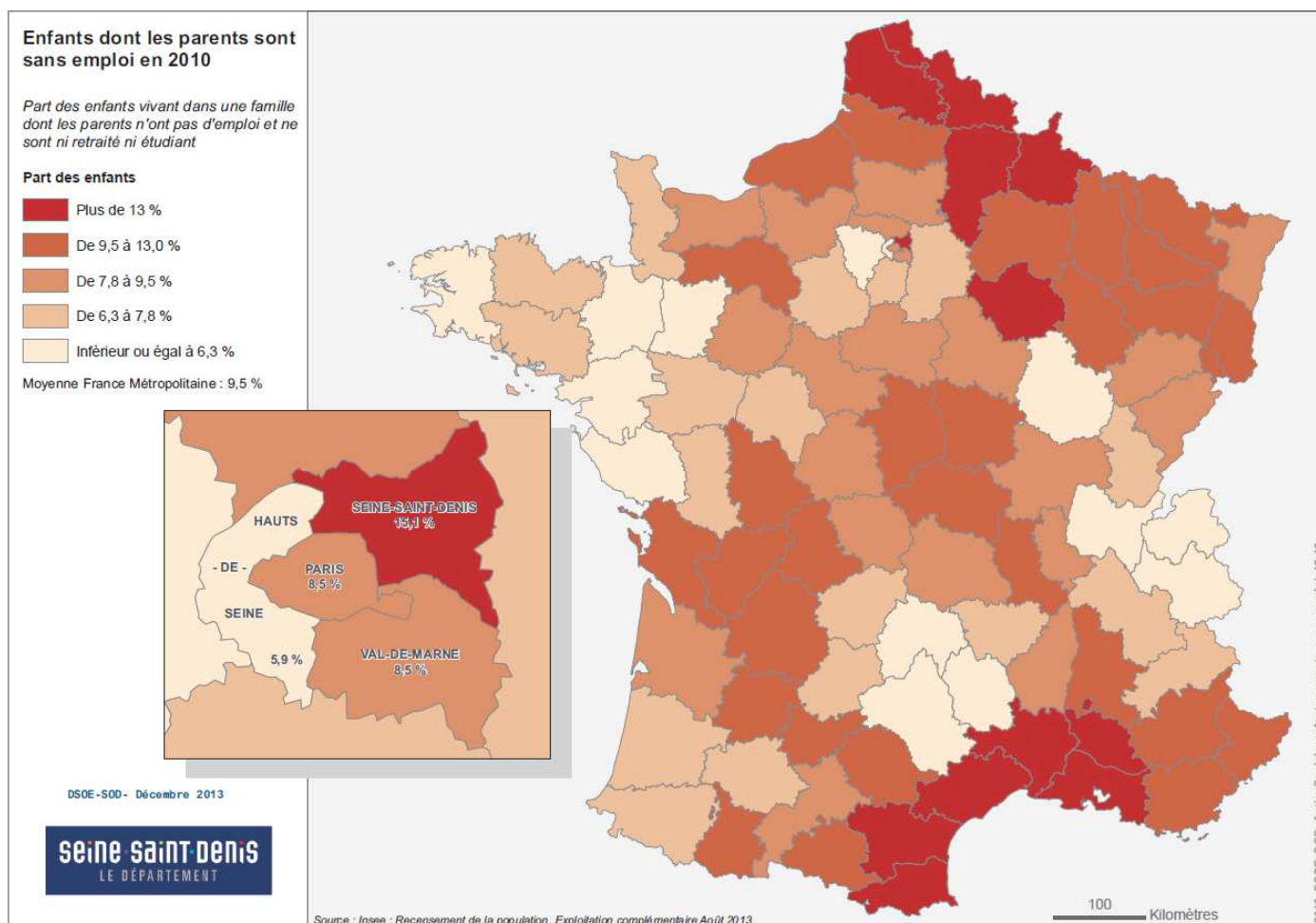
Territoires en difficulté du point de vue du revenu en 2009



Cette carte représente les Iris à bas revenus. Or, certains Iris sont vastes mais peu peuplés comme les zones d'activités ou de grands équipements publics (parcs, cimetières...). L'interprétation visuelle mérite donc d'être modulée par le poids de la population.

Le graphique ci-dessous apporte un éclairage complémentaire : il représente la population (effectifs en barre et part en points) vivant dans un territoire dont le revenu médian est inférieur à 11 013 euros par commune (concernée par des territoires à bas revenus).





Cette carte a été réalisée à partir des données mises à disposition par l'Insee sur l'action sociale départementale, très utiles au Département dans son rôle de chef de file des politiques de solidarité.

Les indicateurs sociaux départementaux constituent le socle d'un système d'information partagé entre échelons nationaux et départementaux dans les principaux domaines de l'action sociale départementale. Ils intègrent à la fois des indicateurs transversaux reflétant le contexte territorial, et des indicateurs propres aux thématiques de la protection de l'enfance, des personnes handicapées, de l'insertion sociale et des personnes âgées. Des indicateurs financiers complètent l'ensemble.

Ces indicateurs permettent de préciser le contexte démographique et socio-économique des départements et de mettre en lumière leurs points forts et leurs fragilités. Le service de l'Observatoire Départemental réalise des cartographies de l'ensemble de ces indicateurs afin de pouvoir replacer les spécificités du Département dans le contexte national.

Cette carte représente la part des enfants dont les parents sont sans emploi : en Seine-Saint-Denis, 15 % des enfants (mineurs) ont des parents qui ne travaillent pas et ne sont ni retraités ni étudiants. Cette part est également élevée dans les départements du nord de la France et du pourtour méditerranéen. Elle atteint même 18 % dans les Pyrénées Orientales.

L'ensemble des indicateurs sur l'action sociale départementale sont disponibles sur le réseau dans le répertoire I :

[I:\Observatoire\02 - DONNEES\STATISTIQUES\2-Données par thématique\Action sociale](#)

Pour plus d'informations, contacter le Service de l'Observatoire Départemental :
Mail : observatoire@cg93.fr
Téléphone : 01 43 93 87 79

Ont contribué à ce numéro : Mathilde Aladame, Nathalie Auclair, Mathieu Charton, Anne Foussat, Laura Krieps, Bérengère Mouré.